

"La décision du TA sur l'A69 laisse un millier de personnes sur le carreau ! "

Albi, le 28 février 2025,

"Après la décision ubuesque du Tribunal Administratif de stopper brutalement le chantier de l'A69, je tiens à exprimer tout mon soutien aux salariés du chantier.

Au-delà du fiasco financier, ce coup d'arrêt brutal va laisser près d'un millier de personnes dans l'impasse : des familles entières, des professionnels dévoués, des entreprises locales et des sous-traitants qui ont investi leur coeur et leur énergie dans ce projet, se retrouvent du jour au lendemain sur le carreau.

Aujourd'hui plus que jamais, je tiens à manifester ma solidarité avec tous les « artisans » du chantier et à réaffirmer ma détermination à les soutenir dans cette tempête juridique.

Nous ne les laisserons pas tomber !

L'État a d'ores et déjà fait appel de la décision du Tribunal administratif pour demander la reprise des travaux.

De notre côté, le Département sera aux côtés de l'État en engageant toutes les voies de recours permettant la reprise du chantier dans les meilleurs délais et dans le respect de la réglementation.

Avec les élus départementaux, je ne renonce pas à voir les travaux reprendre alors que 300 millions ont déjà été investis !

Je ne renonce pas à voir les salariés retrouver leur emploi alors que 70% des ouvrages sont déjà réalisés !

Je suis plus que jamais déterminé à défendre ce chantier porteur d'espoirs pour le sud du Tarn ! "

Christophe Ramond, Président du Conseil départemental du Tarn

Votre contact

Anna Beauchamp

Service communication

Conseil départemental du Tarn

0563456482

anna.beauchamp@tarn.fr